

École Primaire de Glaire  
9 Place de la Mairie  
08200 Glaire  
Tel : 03 24 27 58 89

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu du 1er Conseil d'école de l'année scolaire 2014/ 2015 Mardi 14 octobre 2014 à 17h30</b></p>
--

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 14 octobre 2014 à 17h30, dans la salle du conseil de la Mairie.

**Étaient présents :**

- Mme Randonnet, Mme Wantwets Winkel, Mme Gourdin représentants de la commune ;
- M. Moulis, DDEN ;
- M. Wilvers, Mme Sauer, Mme Champagne, Mme Laurent, M. Septier, M. Bourrez, Mme Courtier, M. Lallemand représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes Bourgeois, Menoux et Morisetti, enseignantes

**Absents excusés :**

- M. Princet, Inspecteur de l'Education Nationale ;
- M. Guy, Mme Charlot, représentants de la commune ;
- Mme Slomian, représentant élus des parents d'élèves ;
- Mme Charpentier, enseignante

**Secrétaire de séance :** Mme Bourgeois.

*Après le tour de table de présentation, la directrice rappelle le départ de Mme Caroline Dave et salue l'arrivée de Mme Sandra Lorinet, PESF, ¼ de décharge de direction. Elle rappelle aussi la présence de Mme Aline Vendôme au poste d'assistante administrative, dont le contrat initial arrive à terme (18 novembre), son renouvellement a été sollicité, la réponse sera connue à la rentrée des vacances d'automne.*

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1. Installation du nouveau Conseil d'école :**

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le **Vendredi 10 octobre 2014**.

Le nombre d'électeurs inscrits était de **169**, le nombre de votants était de **128**, soit **112** suffrages exprimés et **16** bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est donc de **75,74%**

5 sièges ont été attribués à la seule liste présentée, soit 5 titulaires (M. Bourrez, Mme Champagne, M. Lallemand Mme Slomian, M. Wilvers) et 4 suppléants (Mme Courtier, Mme Laurent, Mme Sauer, M. Septier)

Il a été rappelé les rôles des parents élus au conseil d'école :

- ⑩ vote le règlement intérieur,
- ⑩ adopte le projet d'école,
- ⑩ donne un avis (ou suggestion) sur le fonctionnement de l'école,
- ⑩ donne un accord sur l'organisation des activités complémentaires (ex: blog, jardin, correspondance...)

Les parents élus sont les porte-paroles des parents, ils ont un rôle de médiateur, représentent un lien entre les familles et l'école. Ils défendent l'intérêt de tous les enfants et pas seulement des leurs.

Le maître reste maître de sa pédagogie...

## **2. Informations / vie de l'école**

### **Présentation de l'école**

- **Effectifs et personnels**

L'effectif actuel est de **117 élèves inscrits**, ce qui représente une moyenne de **23.4 élèves** par classe.

Les classes se répartissent comme suit :

- 1- CM1-CM2 Mme CLOUTIER et Mme LORINET : 6 CM1 + 19 CM2, soit **25** élèves.
- 2- CE2-CM1 Mme BOURGEOIS : 21 CE2 + 5 CM1, soit **26** élèves.
- 3- CP-CE1 Mme MENOUX : 4 CP + 18 CE1, soit **22** élèves.
- 4- GS-CP Mme CHARPENTIER : 15 GS + 6 CP, soit **21** élèves.
- 5- PS-MS Mme MORISETTI : 13 PS + 10 MS, soit **23** élèves

### **Actions ou projets menés cette année**

Le Conseil d'école exprime son accord à l'unanimité pour l'ensemble des activités sportives de l'année 2013/2014 suivantes :

**Handball** : animateur M. Boudissa, classes de CM1-CM2 (Mme Cloutier) et de CE2 – CM1 (Mme Bourgeois), la réponse n'est pas encore connue à ce jour, mais à priori cela aurait lieu en période 2 (début janvier/fin mars)

**Gymnastique** : Mme Guilleron- période 5

**Natation** : Les classes de Mme Cloutier et Mme Bourgeois du 19 septembre au 12 décembre 2014

**Tennis** : Le club de tennis de Glaire a investi dans du matériel de tennis (kit découverte). L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie cette action.

Mme Menoux (CP-CE1) mène l'activité tennis en période 1 (septembre/décembre). Mmes Bourgeois et Cloutier mèneront cette activité en période 3.

- Semaine du goût : lundi 13 octobre, les élèves de l'élémentaire ont été invités par M. Gilleron à participer à des ateliers autour du thème « Les produits laitiers » au lycée hôtelier. Les frais de déplacement sont pris en charge par la coopérative et les frais de fonctionnement par la mairie. Vendredi 17 octobre, les élèves de la maternelle accueilleront M. Gilleron qui viendra leur proposer des ateliers dans le préau de l'école maternelle. Les frais de fonctionnement sont pris en charge par la mairie également.
- Photos : lundi 13 octobre, photos de classe et photos individuelles.
- Spectacle Les 3 chardons Antoine et les étoiles: mercredi 19 novembre 2014, les élèves des classes de Mmes Charpentier et Morisetti auront droit à un spectacle, financé par la coopérative scolaire.
- Téléthon : vendredi 5 décembre. Comme l'an dernier, une vente de crêpes et de gâteaux sera organisée.
- Goûter de Noël : la date est fixée au jeudi 18 décembre. Réservation de la salle polyvalente pour les 3 classes de l'élémentaire annulée. Pour la maternelle, il aura lieu dans le préau. A ce sujet, la directrice souligne la participation financière de la Mairie.(6 €/enfant)
- Spectacle de fin d'année : Le spectacle est prévu le 27 juin 2014.

- Correspondance inter générations : Les élèves de Mme Cloutier continueront à rencontrer régulièrement les résidents de la maison de retraite de Glaire.

### Sécurité incendie

Elémentaire : le 1er exercice a été réalisé le 3 octobre 2014 à 10h10.

Bilan : 1min43s pour évacuer.

Maternelle : le 1<sup>er</sup> exercice a été réalisé le 29 septembre 2014 à 10h15

Bilan : 1min34s pour évacuer.

### PPMS

Plan Particulier de Mise en sécurité.

Il a été mis à jour, respectant la fusion des 2 écoles.

Un exercice de confinement est à programmer dans chaque école.

### **3. Règlement intérieur**

Cette année il y a un règlement unique pour les 5 classes de l'école.

Toutefois, le règlement type départemental est en cours de réécriture, donc nous attendrons ce document pour faire les modifications si nécessaire à notre règlement d'école. Le règlement sera donc porté au vote au prochain conseil d'école.

### **4. Organisation des APC**

Activités pédagogiques complémentaires.

Ces activités peuvent appartenir à 3 domaines :

Aide aux élèves en difficultés

Aide aux devoirs

Mise en place d'une activité prévue par le projet d'école

Elles ne sont pas obligatoires.

36 h pour les adjointes, 0 h pour la directrice, 9h (1/4 temps) pour Mme Lorinet.

L'APC est fixé le soir du lundi de 15h45 à 16h45, toute l'année.

### **5. Calendrier scolaire**

Il n'y a pas de dates particulières à noter en ce début d'année.

2<sup>ème</sup> conseil d'école : mardi 17 février 2015

3<sup>ème</sup> conseil d'école : mardi 16 juin 2015

### **6. Travaux**

- Travaux effectués

Tous les travaux demandés ont été effectués (sauf portillon).

- Demandes de travaux

L'équipe enseignante a dressé une liste et demande aux représentants de la mairie s'il serait possible d'effectuer ces travaux :

Maternelle : Sonnette inaudible- meuble bibliothèque à consolider- néon entrée- orties au fond de la cour- portillon côté parking.

Classe de Mme Morisetti :

Rideaux pour 2 meubles qui n'en n'ont pas.

Classe de Mme Charpentier :

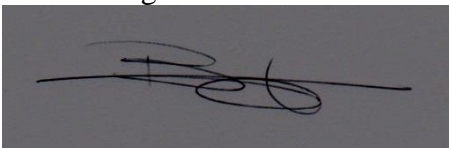
Elémentaire :

Dans les classes RAS

## **7. Questions diverses**

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h30.

La secrétaire de séance,  
Mme Bourgeois



La Directrice,  
Mme Cloutier



### **Copie transmise à :**

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Monsieur le DDEN
- Monsieur le Maire de la commune de Glaire
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante